



Déclaration de vision

L'AsMéd-VD œuvre à mettre à disposition de chacune et chacun, à l'échelle du canton de Vaud, la médiation par des personnes bénévoles issues si possible de son propre voisinage.

Déclaration de mission

L'AsMéd-VD promeut la médiation de voisinage⁽¹⁾ dans le canton de Vaud. Elle forme des médiateurs et médiatrices bénévoles, les accrédite, les organise en réseau, garantit une formation continue de qualité, et gère les aspects financiers de leur travail.

(1) Par “ médiation de voisinage ”, nous entendons une médiation généraliste, ne nécessitant aucune connaissance particulière du droit.